N°.38.

Rapport des commissaires nommés par l'Academie Royale de chirurgie pour examiner les bains du S. albert

ACADEMIE IMPERIALE DE MEDECINE

Messieurs

Nous nous sommes transportés, Messieurs Louis, Desault et moi, aux bains du S^r Albert établis sur le quay de la grenouillere; nous y avons rempli la mission dont vous nous aviez chargés; nous y avons remarqué beaucoup d'ordre, beaucoup d'intelligence dans la distribution des differentes pieces où les malades comme les gens en santé doivent recevoir des eaux froides, ou chaudes, ~~ou evaporées~~ en vapeurs, et medicamenteuses, les differens secours qu'ils viennent y chercher.

Ce qui mérite principalement l'attention, ce sont les bains de vapeurs et les douches. Les bains de vapeurs peuvent y être administrés à la maniere russe en jettant de l'eau sur des cailloux ou autres corps echauffés ou rougis. Nous avons vu la piece destinée à donner ce bain; elle n'est pas encore achevée, elle sera partagée en deux parties égales, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes sans aucune communication de l'une à l'autre. Les autres bains de vapeurs sont des étuves dont la chaleur est moderée au degré que l'on veut, et où se trouve une boëte dans laquelle on est exactement enfermé jusqu'au cou. Mais avant d'entrer dans quelques détails sur ces bains, nous croyons devoir prévenir que l'eau qui fournit aux bains de vapeurs comme à tous les autres vient de la riviere, qu'elle y est aspirée à 25 pieds de la rive par un seul tuyau, qui au moyen d'un aqueduc pratiqué sous le quay, communique dans la cave du batiment des bains; que dans cette cave est établie une pompe

ARC 32 d, 2 n° 3

double aspirante et refoulante qui éleve l'eau dans un reservoir considerable placé sur le faîte de la maison. le réservoir est partagé en deux parties, l'une petite remplie de sable au travers du quel l'eau pressée par la pompe filtre avant de passer dans l'autre partie du reservoir qui est beaucoup plus grande. De cette derniere partie l'eau épurée est conduite dans les differens lieux où l'on en a besoin par un nombre suffisant de tuyaux.

Les chambres des bains de vapeurs recoivent leur eau par un de ces tuyaux qui la versant dans une chaudiere assise sur un four. cette eau échauffée s'eleve en vapeurs qui passent par un autre tuyau de communication dont l'embouchure s'ouvre à la partie inferieure de la baignoire en forme de caisse dans la quelle on se met pour les recevoir. On est assis sur une espece de strapontin mobile ou qui peut s'elever et s'abaisser verticalement suivant la taille des differens sujets. lorsque la chaleur de ce bain est trop grande, on peut la moderer par une ouverture laterale qui s'y trouve pratiquée. voila ce qui regarde les bains de vapeurs.

Les douches se donnent dans une piece particuliere où l'eau vient du reservoir commun, et est versée par un tuyau de communication dans une chaudiere de la quelle partent des tuyaux qui portent l'eau en douches ascendantes, descendantes, ou laterales à celui qui se soumet aux differens procedés de ce remede. La douche descendante est une colonne d'eau d'un pouce de diametre; elle tombe de neuf pieds de hauteur et est poussée verticalement par six pieds de chasse. Si l'on veut diminuer le volume de cette douche, on donne moins d'ouverture au robinet qui gouverne la chute de l'eau. La douche ascendante va de bas en haut jusqu'au

planches avec une très grande force; elle est cylindrique et a neuf lignes d'épaisseur; elle peut convenir pour les maladies des fissures du fondement. La douche latérale n'est autre chose que la même eau distribuée à volonté au moyen d'un tuyau de cuir flexible qu'on adapte au robinet qui fournit l'eau de la douche ascendante.

A ces différentes douches, il faut ajouter que pour ceux qui voudroient recevoir l'eau en laine, on a ajusté deux plaques triangulaires à l'embouchure d'un tuyau de cuir qu'on peut visser comme les autres tuyaux près du robinet.

Nous estimons que cet établissement doit être infiniment utile au public pour lequel on n'a rien ~~[illegible]~~ épargné de tout ce qu'il peut désirer dans ces sortes d'édifices; et nous pensons que l'Académie peut donner son approbation pour favoriser cet établissement ~~qui est d'autant plus intéressant~~ où le S. Albert s'est principalement occupé des moyens qui concourent à rendre salutaire et commode ce que les membres de l'Académie ont souvent occasion de conseiller dans beaucoup de maladies.

A Paris le 6 novembre 1780.

Lesne

Desault

Hopert

ACADEMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE